

Les migrations résidentielles dans le département du LOT (46)

- Plus d'arrivées dans le Lot que de départs
- Sept entrants sur dix viennent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département très attractif pour les retraités
- Installations équilibrées dans les deux pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR)
- Les mobilités résidentielles internes au département : surtout entre la communauté d'agglomération du Grand Cahors et le reste du PETR du Grand Quercy

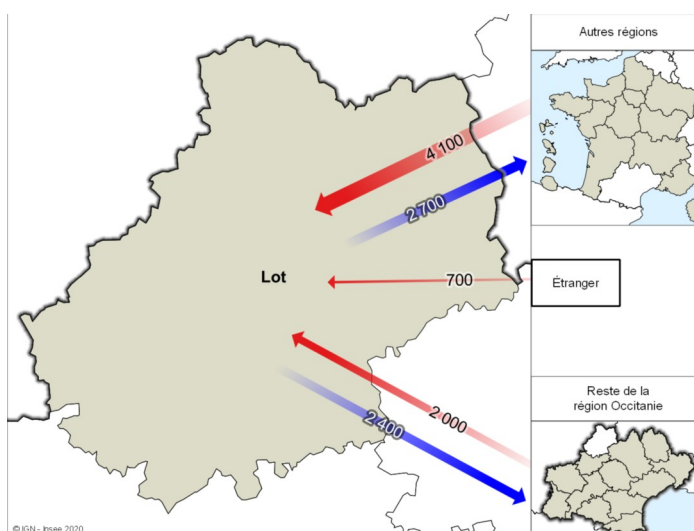
Un solde migratoire élevé

Durant l'année 2016, 6 800 personnes viennent s'installer dans le département du Lot, dont 700 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 171 000 personnes) s'élève à 36 habitants pour 1 000, le 4^e taux le plus élevé de la région, juste derrière le Gers.

Dans le même temps, 5 100 habitants quittent le département, soit 30 pour 1 000 (3^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 1 000 personnes. En volume, il figure parmi les plus faibles de la région. Mais rapporté à la population moyenne du département, cela place le Lot au 7^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (5,9 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département du Lot, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Trois entrants sur dix viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 2 000 sont en provenance d'un autre département de la région (Haute-Garonne, puis Aveyron). Cela représente trois entrants sur dix, une proportion parmi les plus faibles des départements de la région. Presque autant arrivent de Nouvelle-Aquitaine.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Lot, selon le territoire de provenance		
Occitanie	2 000	30 %
Nouvelle-Aquitaine	1 500	22 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	2 600	38 %
Étranger	700	10 %
Ensemble	6 800	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Les entrants s'installent majoritairement dans les communautés de communes (CC) des Causses et Vallée de la Dordogne, du Grand Figeac et dans la communauté d'agglomération (CA) du Grand Cahors.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Lot, selon l'EPCI d'installation		
CC Causses et Vallée de la Dordogne	1 800	26 %
CC Grand Figeac	1 600	24 %
CA Grand Cahors	1 600	23 %
Autre EPCI du Lot	1 800	27 %
Ensemble	6 800	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants dans le Lot et dans l'ensemble des départements d'Occitanie

Un département attractif pour les retraités

Les arrivants dans le Lot sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Si les actifs en emploi demeurent majoritaires parmi les 6 800 personnes nouvellement installées (35 %), 21 % des arrivants se déclarent en effet retraités au moment du recensement, la proportion la plus forte observée dans la région.

En revanche, le département attire peu de jeunes, étudiants ou non : 31 % des arrivants ont entre 18 et 29 ans et 10 % des arrivants sont étudiants.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont moins représentés parmi les arrivants en activité (21 % contre 24 %).

La moitié des partants restent en Occitanie

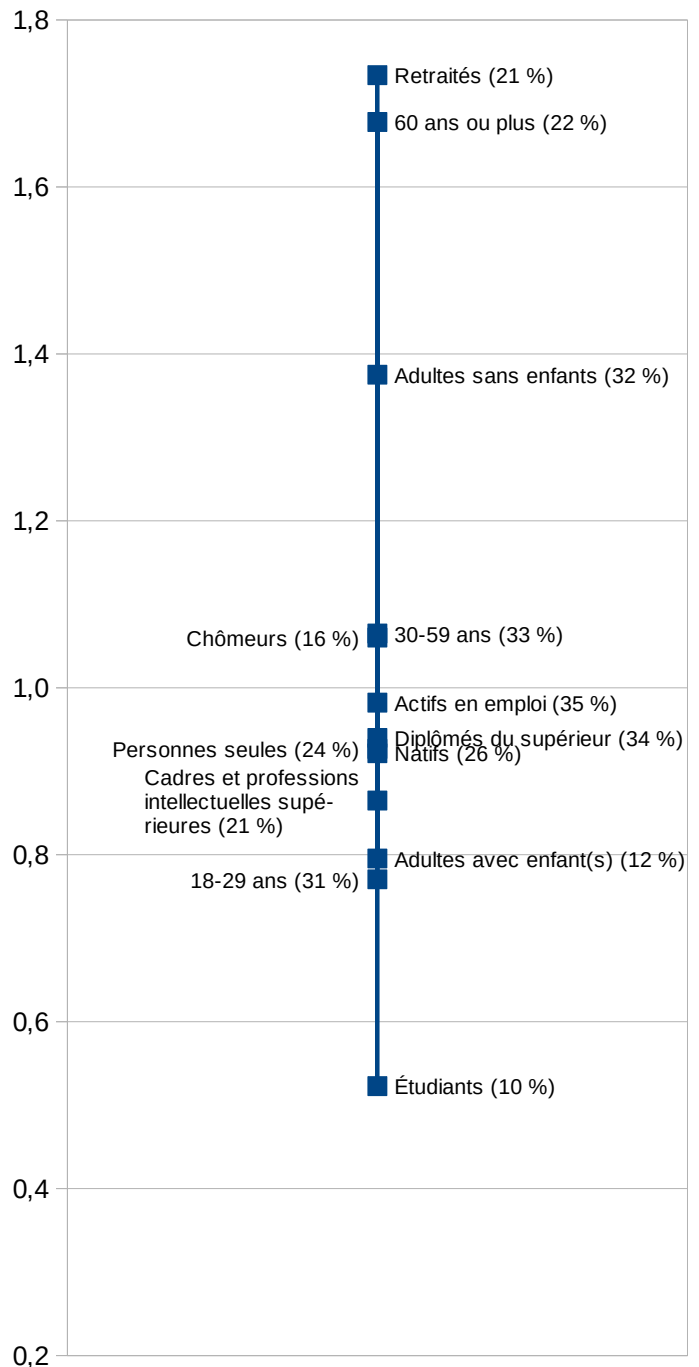
Dans le même temps, parmi les 5 100 personnes qui quittent le Lot en 2016, la moitié restent en Occitanie (47 %, soit le 7^e rang des départements de la région).

Dans 4 cas sur 10, les sortants sont âgés de 18 à 29 ans. Mais les retraités ou préretraités représentent tout de même 12 % des sortants, contre seulement 9 % des sortants d'Occitanie.

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants dans le Lot est supérieure de 73 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,73). Les retraités représentent 21 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans le Lot.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger.

Source : Insee, recensement de la population 2017



De plus, 2 600 Lotois changent d'EPCI de résidence

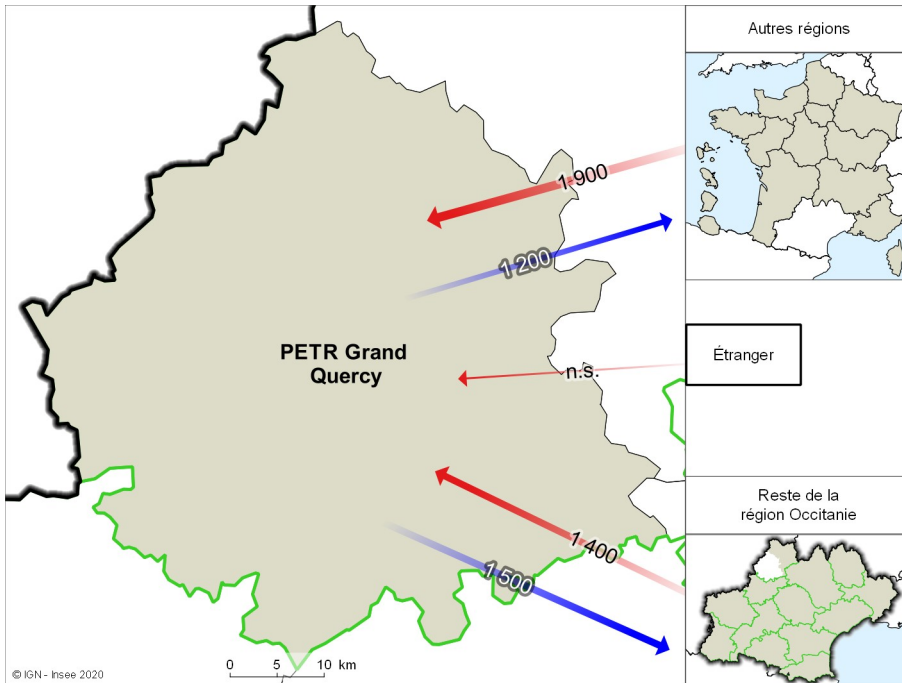
Les mobilités résidentielles au sein du Lot sont également importantes. En 2016, 2 600 habitants déménagent au sein du département du Lot en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente 18 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans le Lot, départs du Lot ou déménagements au sein du Lot avec changement d'EPCI).

Le département du Lot comprend trois territoires de projet (hors parc naturel régional) : le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Grand Quercy au sein duquel se trouve la CA du Grand Cahors et le PETR de Figeac, Quercy, Vallée de la Dordogne. Les principaux échanges internes au département se font entre la CA du Grand Cahors et le reste du PETR du Grand Quercy, avec un solde positif en faveur de la CA du Grand Cahors.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet qui inclus (en totalité ou en partie) dans le département du Lot

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

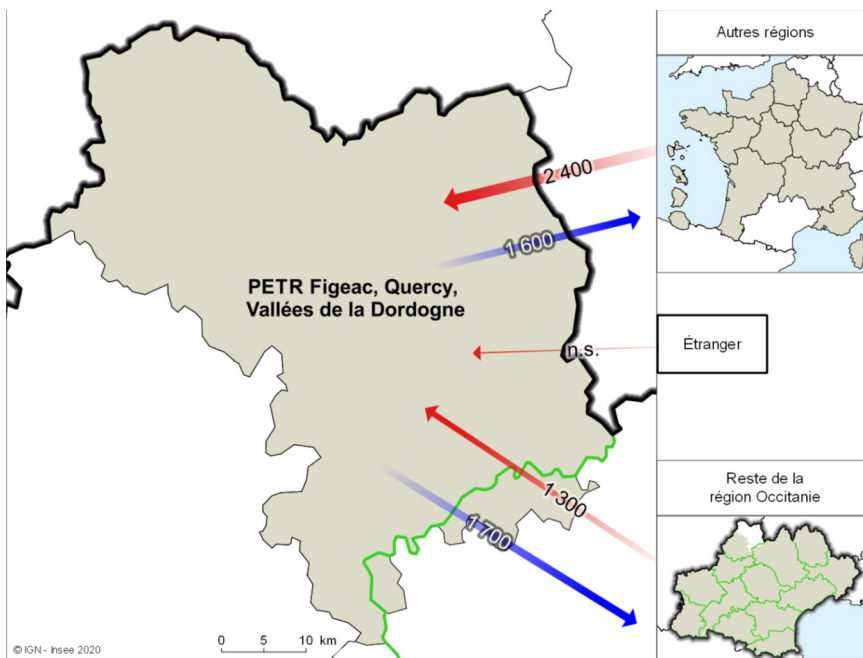
Figure 1 – Flux résidentiels entre le PETR Grand Quercy, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 2 – Flux résidentiels entre le PETR Figeac, Quercy, Vallées de la Dordogne, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017